



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1/ POUVOIR ADJUDICATEUR

Centre Communal d'Action Sociale de Marseille
Immeuble Quai Ouest - 50 Rue de Ruffi CS 90349
13331 Marseille Cedex 03

Référent de la consultation : Mme MOUZAFFAR Tél. : 04.86.94.47.31 – Mail : c.mouzaffar@ccas-marseille.fr

2/ OBJET DU MARCHÉ

**Prestations de restauration – Procédé de préparation sur site au sein
des Résidences Autonomie du CCAS de Marseille**

3/ PROCEDURE

3.1/ Mode de passation : Appel d'offres ouvert articles L2124-2 et R2124-2 1° du Code de la Commande Publique.

3.2/ Durée du marché : 1 an à compter de la date spécifiée dans la notification d'attribution, renouvelable 3 fois par reconduction tacite sans dépasser 4 ans maxi.

3.3/ Critères de sélection des offres : Valeur technique 60 % - Prix des prestations 40 %.

3.4/ Variante : La présente consultation d'appel d'offres prévoit une **variante obligatoire**.

3.5/ Allotissement : Le présent appel d'offres n'est pas alloti car l'objet de ce dernier ne nécessite pas le recours à l'allotissement (cf° article 2.1 du Règlement de Consultation).

3.6/ Date d'envoi de l'avis à la publication : Jeudi 19 mai 2022.

3.6/ Retrait des dossiers :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation :
www.achatpublic.com

3.6/ Remise des offres :

Les candidatures et les offres seront OBLIGATOIREMENT déposées sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com avant le **vendredi 24 juin 2022 à 15h00**.

4/ RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : **Tribunal Administratif de Marseille**. En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, cette consultation peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Marseille, 10 rue Mazenod - 13002 Marseille, ou au moyen de la téléprocédure accessible sur le site telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Toutes les voies de recours sont détaillées à l'article 7 du Règlement de Consultation (RC).